

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

TRIONS  **SIMPLE**

Le **TRI PLUS SIMPLE !**

TOUS les **EMBALLAGES** et les **PAPIERS**
dans le bac ou la colonne **JAUNE !**



Les interdits, à déposer en déchetterie



Pour toute information :

<https://www.hautesterres.fr/territoire-vie-facile/0-dechet-0-gaspillage/>
ou contactez les services de Hautes Terres Communauté au :

04 71 20 22 62

LAVIGERIE - LES MAISONS

De nouveaux emplacements de Bacs



- Hautes Terres Communauté a entamé une démarche d'optimisation des tournées afin d'améliorer le système de collecte des ordures ménagères.

L'objectif est simple : Réduire le temps de collecte tout en garantissant le service aux usagers.

Ainsi, sur l'ensemble du territoire, nous avons constaté des problèmes disparates d'un secteur à l'autre :

- Absence de bacs roulants collectifs
- Dépôts de sacs d'ordures sur la voie publique.
- Nombre de bacs inappropriés

Ces différentes pratiques constituent un risque sanitaire et ne permettent pas d'assurer la collecte des déchets dans de bonnes conditions et provoquent des nuisances sur la voie publique.

- Ainsi, conjointement avec la commune de Lavigerie, Hautes Terres Communauté procède à **une nouvelle organisation** :

- Mise en place ou déplacement de bacs roulants
- Création de points de regroupement
- Rajouts ou suppression de bacs



Dorénavant dans votre village, les sacs d'ordures ménagères seront à déposer uniquement dans les bacs mis à disposition par Hautes Terres Communauté.

Vous trouverez à l'intérieur un plan d'implantation des points de collecte vous concernant.

Votre point de collecte peut être légèrement déplacé en cas d'aménagement au sol particulier (dalle béton, empiérement, etc...).

Ne pas jeter sur la voie publique.

**Dans votre village, vous ne retrouverez pas
de point de collecte.**

